



Département Sciences de l'éducation



Stages d'observation (1er semestre) – année 2022/2023 Fonctionnaire stagiaire enseignant(e) du second degré

Principes généraux du stage :

Il s'agit de trois périodes de stage :

- Du 26 au 30 septembre 2022 à l'école primaire (Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3)
- Du 3 au 7 octobre 2022 en collège ou en lycée.
- Du 24 au 29 octobre 2022 en collège ou en lycée

Ces stages sont préparés, analysés et exploités dans le cadre du bloc 4 « Pratiques réflexives et recherche » de ces formations.

Ce ne sont pas les stages qui sont évalués mais le travail et la réflexion qui les accompagnent.

Objectifs généraux.

Favoriser l'insertion du stagiaire dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.

Objectifs spécifiques.

- Découvrir les contextes scolaires par l'observation et l'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs ; explorer et observer la réalité du milieu scolaire.
- Se familiariser avec la profession d'enseignant dans le second degré ; s'initier à l'intervention pédagogique ; observer et analyser des pratiques didactiques ;
- Découvrir le fonctionnement des écoles primaires et faire le lien entre les enseignements dispensés au premier degré et au second degré.
- Faire des liens entre les apprentissages théoriques et les pratiques d'enseignement.
- Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences):<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-desenseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>).
- Développer une réflexion sur son projet professionnel afin d'en évaluer la pertinence au regard de l'expérience du stage.
- Questionner les objets d'enseignement et d'apprentissage.

Au semestre 1 : l'évaluation prend la forme d'un écrit réflexif (bloc 4)

Cadrage écrit réflexif du premier semestre. Cet écrit porte sur les trois stages d'observation et sera à déposer sur la plateforme Moodle

Nature du travail écrit attendu : l'écrit réflexif est un document de 10 à 15 pages au format PDF, hors page de couverture, sommaire, annexes et bibliographie. Cet écrit paginé sera constitué de deux parties, complétées par un sommaire, une introduction, une conclusion, une bibliographie et des annexes numérotées (limitées à trois).

- **L'introduction**, d'une page maximum, propose une présentation des stages dans le curriculum de la formation MEEF et annonce le plan réflexif de l'écrit.
- **La première partie**, deux à trois pages, consiste en une présentation succincte des établissements où se sont déroulés les différents stages : Nom et type d'établissement (école, collège, lycée), contexte scolaire, présentation des différents acteurs et des classes. Les éléments présentes devront avoir une pertinence au regard de la suite de l'écrit.
- **La deuxième partie**, de cinq à dix pages environ, présente au choix des modalités de travail, des dispositifs, des activités dans votre champ disciplinaire, qui suscitent un intérêt particulier et mis en exergue au travers des trois stages pour soulever différents questionnements
- **La conclusion**, fera émerger un questionnement auquel le stagiaire pourra tenter de répondre lors de son stage de pratique accompagnée et dans son écrit réflexif du second semestre.

Format à respecter :

- 10 à 15 pages, au maximum (hors page de couverture, annexes et bibliographie)
- Police « Times New roman », taille 12
- Marges : 2,5 cm
- Interlignes : 1,5 cm
- Justification du document.
- Pagination
- Le dossier est à déposer sur Moodle.
- Le fichier aura le nom suivant : numéro d'étudiant_écrit-réflexif_S1.pdf.
- Le modèle de la page de couverture est en annexe 1.

Les annexes

Annexe 1 : Page de couverture

Annexe 2 : Indicateurs pour l'évaluation du rapport des stages d'observation

Contact

Chargée de l'alternance intégrative : Mme Colette GUILLON colette.guillon@univ-mayotte.fr
et systématiquement en copie le pôle alternance intégrative : ai.meef@univ-mayotte.fr



Département Sciences de l'éducation



FORMATION MEEF 2D 1^{ère} Année

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

ECRIT REFLEXIF N°1

Présenté par

Prénom, NOM. Numéro d'étudiant

Année universitaire 2022-2023



Indicateurs pour l'évaluation du rapport des stages d'observation

Critères de notation	
Le rapport montre, dans la première partie, que l'étudiant a pris la mesure de l'organisation et du fonctionnement des différents établissements scolaires	/2
Les modalités, les dispositifs ou les activités choisis sont décrits et pertinents	/4
Le lien entre les trois stages est apparent dans l'écrit.	/3
Les premiers questionnements sont clairement identifiés et une analyse réflexive du stagiaire est engagée	/5
Existence d'une articulation entre théorie et pratique	/2
Le format demandé est respecté (nombre de pages, consignes liées au traitement de texte). Cf : texte de cadrage.	/2
Maitrise de la langue écrite	/2
TOTAL	/20